

« Les classes populaires, c'est les pauvres. »

Bien sûr que je lui ai dit ça (...)

*Je lui ai dit : je vois les gens qui viennent vers moi dans les manifestations,
ce sont des pauvres, ils sont sans dents.*

Gérard Davet et Fabrice Lhomme, *Un président ne devrait pas dire ça...*, 2016

Bien qu'il s'agisse de deux notions différentes pour décrire et analyser les inégalités sociales, « classes populaires » et « pauvreté » se recouvrent partiellement. Une grande partie des « pauvres » se compose d'ouvriers ou d'employés. Mais tous les ouvriers et les employés, qu'on classe habituellement dans l'ensemble des « classes populaires », ne sont néanmoins pas « pauvres ». Ce recouvrement partiel explique la confusion entre ces deux termes mais d'autres logiques y contribuent également.

En France, la pauvreté est définie au moyen d'un seuil « relatif » : une personne est considérée comme pauvre dès lors que son niveau de vie (revenus après impôts et prestations sociales) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian (estimé par l'Insee à 20 520 euros annuels en 2016). Selon ce seuil de pauvreté monétaire (1 026 euros par mois), la France compte 9 millions de personnes pauvres (selon les derniers chiffres connus, de 2016) soit un taux de pauvreté de 14 %. Dans sept cas sur dix, les « pauvres » sont des chômeurs et des inactifs, principalement des retraités et des femmes seules avec des enfants. Parmi les actifs, les ouvriers, les détenteurs de petits diplômes comme le CAP, les employés

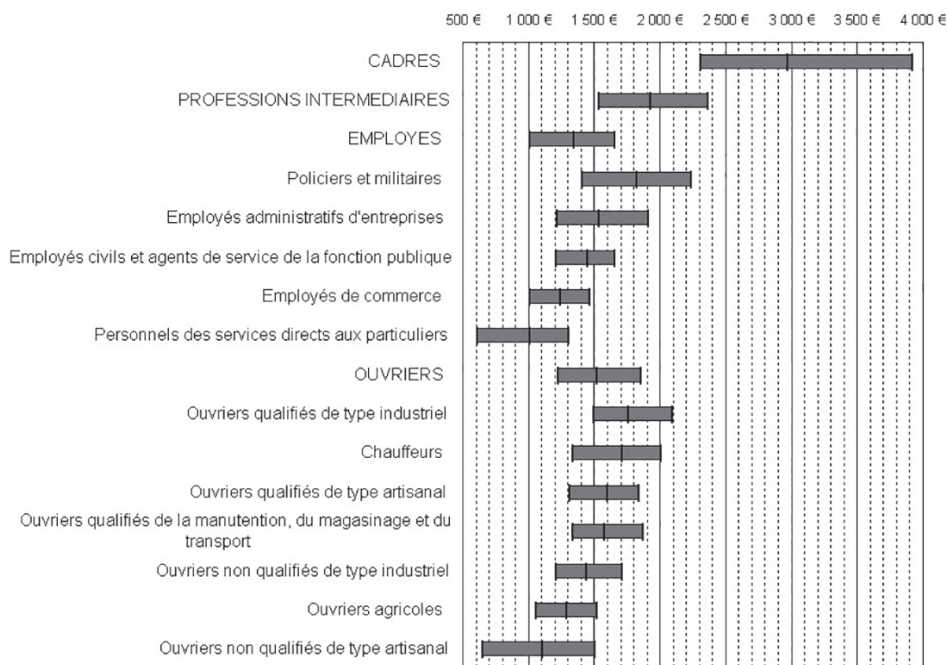
travaillant à temps partiels sont les plus nombreux. Ils forment le volant des travailleurs pauvres dont le nombre est estimé à environ 2 millions. Il s'agit donc de personnes en emploi mais dont le niveau de revenu est inférieur au seuil de pauvreté. Selon l'Observatoire des inégalités, le seuil à 60 % risque d'entraîner une estimation exagérée de l'importance de la pauvreté dans un pays tel que la France. C'est pourquoi celui-ci préconise de le ramener à 50 %. Sur cette base, le seuil de pauvreté s'élève à 846 euros pour une personne seule, à 1 112 euros pour une famille monoparentale avec un enfants de moins de 14 ans, à 1 269 euros pour un couple sans enfant, à 1 777 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans et à 2 115 euros pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans. À ce seuil, on compte 5 millions de pauvres (soit un taux de pauvreté de 8 %), dont 1,2 million de travailleurs pauvres. Ouvriers et employés sont toujours surreprésentés parmi eux de même que les femmes seules avec enfants. Quel que soit le mode de calcul, la pauvreté a fortement progressé depuis ces dix dernières années : selon l'Observatoire des inégalités, entre 2006 et 2016, le nombre de personnes concernées a augmenté de 630 000 personnes au seuil de 50 % et de 820 000 au seuil de 60 %. Ces chiffres sont à lire avec prudence. Plus qu'une explosion du nombre de pauvres, ils rendent visible une rupture de tendance avec les années 1970-1990 où les écarts de richesse étaient plus contenus. La pauvreté étant mesurée de façon relative au niveau de vie médian, toute élévation de celui-ci implique une augmentation du nombre de personnes pauvres. Les chiffres actuels rendent patent un plus grand écart entre les plus pauvres et les catégories moyennes et supérieures.

Parler de « pauvres » décrit un état de privation économique, mais la notion est faiblement analytique car elle ouvre très largement l'interprétation des causes de la pauvreté. Certains discours expliquent ainsi que si les pauvres sont pauvres c'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance dans la vie ou qu'ils n'ont pas de dons ou de talents particuliers ou encore parce qu'ils préfèrent vivre des minima sociaux que travailler durément. On renvoie alors aux pauvres eux-mêmes les raisons de leur sort. Parler de « classes populaires » engage un autre point de vue sur les inégalités sociales : on rompt avec une approche substantielle de celles-ci (qui impute les causes de la pauvreté aux pauvres eux-mêmes) au profit d'une analyse en termes de position de groupes dans une structure et de rapports de force et de pouvoir entre ces groupes. Dans la distribution des biens, qu'ils soient économiques, culturels ou symboliques, les membres des « classes populaires » apparaissent systématiquement désavantagés. Ils le sont par la faiblesse de leurs ressources économiques, leur distance à l'égard du capital culturel, la petitesse de leur statut professionnel, par la probabilité de voir se répéter, d'une génération à l'autre, leur position dominée. Et ils le sont par les processus multiples par lesquels les groupes dominants parviennent à les tenir dans une position inférieure.

Les « classes populaires » englobent des catégories d'actifs et d'inactifs présentant une grande diversité de situations sociales et économiques (Amossé, 2020). Elles regroupent à une extrémité des catégories relativement protégées et proches des catégories moyennes comme les employés administratifs d'entreprise ou les policiers et militaires dont le niveau de diplôme est très souvent supérieur au

baccalauréat et le niveau de salaire supérieur au SMIC de 1,5 à 2 fois (en moyenne) et à une autre extrémité des catégories cumulant à l'inverse bas diplômes et bas revenus, à l'image des personnels de services directs aux particuliers (comme les assistantes maternelles, les aides à domicile ou les gardiens d'immeubles) et des ouvriers non qualifiés dont le niveau de diplôme ne dépasse par le CAP et le revenu est fréquemment inférieur au SMIC, en raison de la fréquence des temps partiels. Entre ce « haut » et ce « bas » de l'espace des « classes populaires » s'intercalent des catégories médianes, qui sont celles des employés de la fonction publique, des employés de commerce, des ouvriers qualifiés et des chauffeurs. Ces travailleurs subalternes du « milieu » des classes populaires représentent la population la plus nombreuse au sein de ces classes. S'ils ne sont pas à l'abri des difficultés économiques, ils ne sont pas « pauvres » pour autant dans la mesure où ils parviennent à vivre des revenus de leur travail et à équilibrer leur budget. Fût-ce au prix d'une limitation des dépenses et des désirs, ils « s'en sortent » à peu près. Mais, cet usage globalisant de la notion de « classes populaires » se défend : quelle que soit l'importance des écarts entre les catégories du « haut », du « bas » et du « milieu », toutes se caractérisent par le fait de disposer de ressources économiques et de diplômes inférieurs aux catégories moyennes et supérieures.

**Distribution des salaires mensuels nets
selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018**



Lecture : chaque rectangle représente la distribution des salaires mensuels nets d'une catégorie entre trois quartiles. Ainsi, 50 % des ouvriers non qualifiés de type industriel ont un salaire compris entre 1 200 et 1 700 euros nets par mois, 25 % ont un salaire inférieur et 25 % supérieur. Le trait intérieur indique le salaire médian.

Champ : salariés, France métropolitaine.

Source : Enquête Emploi, Insee, 2018.

Pour comprendre cet usage globalisant, il faut rappeler comment les sociologues en sont venus à parler de « classes populaires ». D'une part, présente dès les années 1950-1970

dans la traduction de Richard Hoggart (1970) et chez Pierre Bourdieu (1979), la notion a été proposée pour dépasser l'ouvriérisme des études sur les ouvriers, à la fois en élargissant l'analyse à d'autres groupes sociaux dominés et à d'autres aspects vécus que les seules réalités du travail (Siblot *et al.*, 2015). D'autre part, elle a été la réponse aux discours annonçant la « fin des ouvriers » et l'avènement d'une vaste « classe moyenne », ces discours gagnant le champ intellectuel dès les années 1960, avec l'émergence attendue d'une « société d'abondance ».

Associer les employés aux ouvriers a en effet permis aux sociologues de contrer ces discours en montrant l'existence d'un vaste salariat subalterne, en dépit du passage d'une économie de production à une économie de services qui a vu disparaître des centaines de milliers d'emplois d'ouvriers industriels. « L'ouvriérisation » d'une partie des employés, visible dans les conditions de travail (cadence élevée, parcellisation des tâches, faible autonomie, etc.), et la tertiarisation d'une partie des ouvriers – travail ouvrier classé comme « employé » dans les conventions collectives et les nomenclatures de l'Insee, mais aussi travail comportant une part plus importante de tâches infra-productives (logistique, manutention, etc.) et de situations de contact avec le public ou la clientèle (service d'électricité, de plomberie, etc.) – façonnent de nouvelles proximités entre eux : les travailleurs subalternes restent loin des professions intermédiaires et des cadres au plan du travail effectué et des conditions d'emploi et, ceci étant lié à cela, du niveau de vie, du logement, de la scolarité, des pratiques de temps libre, etc. La notion de « classes populaires » a finalement permis de maintenir vivante la question des classes

sociales, c'est-à-dire des rapports de force et de pouvoir entre groupes sociaux, dans le champ de la sociologie. À l'inverse, dans d'autres pays, comme aux États-Unis, où cette notion ne s'est pas imposée, le déclin des effectifs des ouvriers de l'industrie a entraîné celui des analyses en termes de classes sociales. L'interprétation des inégalités est alors souvent réduite à une opposition « inclus »/« exclus », « in »/« out », quand elle ne conduit pas à blâmer la victime. Or cette interprétation rend invisible l'hétérogénéité des situations sociales regroupées dans ces termes d'« inclus » ou d'« exclus » et masque de surcroît les rapports de force entre les groupes sociaux dont dépendent pour une grande part l'intégration sociale et son envers, l'exclusion. Par exemple, beaucoup de chômeurs doivent leur exclusion du marché du travail aux logiques de profit qui orientent le choix des actionnaires de délocaliser les entreprises ou de réduire le nombre de salariés.

Les usages qui sont aujourd'hui fréquemment faits de la notion de « classes populaires » la rapprochent cependant de plus en plus de celle de « pauvres ». Elle est en effet beaucoup utilisée pour décrire les fractions précarisées et appauvries des ouvriers et des employés, principalement les populations des cités et des zones rurales isolées et les bénéficiaires du RSA et des minima sociaux, sur lesquelles le regard s'est concentré depuis trente ans. La focalisation sur ces populations à l'écart du travail salarié et des centres de la vie sociale (écoles, services publics, hôpitaux...) renforce l'idée selon laquelle la société française se composerait d'une vaste classe moyenne, avec au-dessus et en-dessous de celle-ci des minorités socio-économiques : en haut les plus riches, en bas les plus pauvres. Cette vision réductrice des divisions sociales

conduit alors à penser que « les classes populaires, c'est les pauvres ». Elle explique aussi pourquoi, interrogés sur leur sentiment d'appartenance à une classe sociale, les ouvriers et employés qui s'en sortent à peu près répondent fréquemment qu'ils ne se reconnaissent dans aucune ou alors dans « les classes moyennes ». Moyen pour eux de marquer leur refus de se voir catalogués comme « pauvres ».

Néanmoins, le sentiment de pauvreté s'est bel et bien diffusé dans une partie des « classes populaires ». Il est présent non seulement dans les groupes bénéficiaires des aides sociales et des allocations chômage, qui ont intériorisé l'image inférieure qui leur est renvoyée par les institutions et les discours stigmatisant les « assistés » et les « chômeurs », mais aussi de plus en plus chez les travailleurs subalternes. À la question : « Pensez-vous qu'il y a un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? », une partie de ceux dont les revenus se situent au-dessus du seuil de pauvreté à 60 % répondent qu'ils se « considèrent déjà comme pauvres ». Cette « pauvreté subjective » (Duvoux, Papuchon, 2018) est un indicateur de l'accroissement de l'insécurité sociale depuis les années 1980. L'élévation considérable des conditions d'accès à l'emploi, notamment au regard des diplômes, les fermetures et les délocalisations des établissements industriels, la multiplication des emplois d'employés de service peu payés et peu reconnus en sont les principaux ferments. Joue aussi en ce sens la fragilisation des équilibres budgétaires consécutifs aux séparations conjugales. Un nombre important de travailleurs stables et « non pauvres » au regard des seuils de pauvreté envisagent ainsi leur avenir avec pessimisme.

Olivier Masclet, Olivier Schwartz